

# Votre SÉCURITÉ et le BARBECUE au PROPANE

Utilisez  
avec  
vigilance



Québec 

## Quelques notes sur le propane

Le propane est une source d'énergie pratique et sûre, à la condition de respecter certaines règles de sécurité élémentaires. Le propane est non toxique, incolore, et inodore. Par souci de sécurité, les fabricants sont tenus d'y ajouter un produit qui dégage une odeur semblable à celle d'œufs pourris ou de chou bouilli pour permettre de vous alerter en cas de fuite.

Les quelques conseils qui suivent ont pour objectif de prévenir les accidents. Vous pourrez ainsi profiter pleinement des joies de la cuisson en plein air!

## Lors de l'achat de votre barbecue

Il est important de lire en entier le manuel et les instructions d'assemblage avant de procéder au montage de l'appareil. Il est aussi important de lire les instructions de fonctionnement avant le premier allumage. Ces recommandations s'appliquent également si votre appareil vous a été livré assemblé.

Les barbecues au propane doivent toujours être utilisés à l'extérieur, comme tous les autres appareils destinés à être utilisés en plein air. Les bouteilles de propane doivent également être entreposées à l'extérieur, en été comme en hiver. L'utilisation de votre appareil dans une roulotte, un garage ou

n'importe quel endroit fermé peut entraîner l'accumulation de monoxyde de carbone, un gaz nocif qui peut être mortel. N'utilisez donc jamais votre barbecue à l'intérieur et n'entreposez jamais votre bouteille de propane à l'intérieur.

## Pour profiter au maximum de votre barbecue

Placez votre appareil à un endroit stable et bien ventilé. Ne laissez pas courir de fils électriques à proximité et ne le placez pas trop près des murs ni dans l'environnement immédiat d'arbres ou d'arbustes. Référez-vous aux instructions du fabricant pour connaître le dégagement à respecter entre votre appareil et toute matière combustible.

Une fois allumé, ne laissez jamais votre barbecue sans surveillance. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé.



## Procédure d'allumage sécuritaire

1. Ouvrez le couvercle de votre barbecue;
2. Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont en position fermée (OFF);
3. Ouvrez lentement le robinet de gaz de la bouteille au maximum;
4. Produisez une étincelle à l'aide de l'allumeur intégré à l'appareil ou insérez une source d'allumage telle un briquet ou une allumette dans l'orifice d'allumage situé dans le bas de la cuve, si cet orifice est existant, à proximité du brûleur à être allumé. S'il n'y en a pas, utilisez de longues allumettes à proximité du brûleur à être allumé;
5. Ouvrez lentement une des commandes de contrôle de gaz en position ouverte (ON ou HI).

**Note :** ne pas dépasser la période critique d'allumage prescrite aux instructions contenues dans le manuel de l'utilisateur. Si vous ne réussissez pas à l'allumer la première fois, laissez ventiler complètement l'appareil selon les instructions à cet effet de ce même manuel avant d'essayer de rallumer.

## Pour éteindre votre appareil en toute sécurité

Il est toujours recommandé d'éteindre votre barbecue en fermant d'abord le robinet de la bouteille de propane, de façon à laisser brûler complètement le propane contenu dans le boyau. Une fois la flamme éteinte, placez alors les commandes de contrôle de gaz à la position fermée (OFF). Ainsi, votre appareil sera prêt pour le prochain allumage.

## L'entretien au fil des saisons

Même s'il est conçu pour affronter toutes les températures, votre barbecue nécessitera un minimum d'entretien chaque année pour vous permettre d'en tirer le maximum d'efficacité en toute sécurité. Prenez connaissance des instructions contenues dans le manuel du fabricant et respectez les conseils suivants :

**Le brûleur :** Examinez l'état du brûleur et, si vous constatez qu'il est percé à plusieurs endroits, consultez votre centre spécialisé (ou détaillant) pour le faire vérifier et le remplacer. S'il est en bon état, nettoyez-le délicatement avec une brosse d'acier. La flamme produite par le propane doit être d'un bleu inaltéré. Par conséquent, une flamme constamment jaune ou lumineuse est probablement causée par un brûleur mal ajusté ou malpropre.

**La cuve :** Nettoyez l'intérieur avec du nettoyeur à four ou du dégraissant à barbecue. Si vous voulez redonner de l'éclat à l'extérieur de la cuve, utilisez une peinture conçue pour les hautes températures.

**Les commandes de contrôle de gaz :** Veuillez vous assurer que les boutons de contrôle fonctionnent bien et que le robinet de la bouteille de propane est en bon état.

**Le boyau et le raccord :** Pour vérifier si votre installation présente une fuite de propane, assurez-vous que le raccord est bien serré, placez toutes les commandes de contrôle de gaz de l'appareil à la position fermée (OFF), ouvrez le robinet de la bouteille, et appliquez une solution savonneuse sur tout le boyau et ses raccords. Si vous décelez la formation de petites bulles, c'est qu'il y a une fuite de gaz. Il faut corriger cette fuite avant l'utilisation en changeant les pièces défectueuses. Consultez votre centre spécialisé (ou détaillant) au besoin. Vous devriez faire un test de fuite immédiatement après le raccordement d'une bouteille de propane à l'appareil.

**Les pierres volcaniques :** Les pierres volcaniques ne nécessitent aucun entretien, mais il est bon de les

retourner quelques fois au cours de la saison. Notez qu'une seule couche de pierres suffit pour un rendement maximum de votre appareil. Ne surchargez donc pas la grille de fond et assurez-vous de voir la flamme du brûleur en quelques endroits.

**Les grilles :** Il est recommandé de faire tremper les grilles dans de l'eau chaude savonneuse après chaque utilisation.

**Les bouteilles :** Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de 10 ans doivent être retirées du service et remises au distributeur de propane, qui en disposera de façon sécuritaire. Ne jetez jamais une bouteille au rebut, car même si elle vous paraît vide, elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion.

### **Protection contre la poussière**

Lors du transport ou du remisage de la bouteille de propane, n'oubliez pas d'installer le bouchon cache-poussière sur la sortie du robinet de la bouteille. Ce dispositif empêche l'intrusion de toute matière qui pourrait nuire à l'étanchéité du robinet.

## Le transport des bouteilles

En tout temps, et durant leur transport, les bouteilles de propane doivent être maintenues debout afin que le propane gazeux soit constamment en contact avec la soupape de décharge, ce qui minimise les risques en cas de fuite. Assurez-vous que la bouteille ne se renverse pas, soit en utilisant un support, soit en la fixant à l'aide de courroies. Le robinet de la bouteille doit être bien fermé. Vous ne pouvez transporter ni emmagasiner des bouteilles de propane dans votre véhicule privé, à moins que l'espace destiné à les recevoir ne soit bien ventilé. À cette fin, laissez au moins une fenêtre ouverte ou le coffre entrouvert, selon l'endroit où la bouteille se trouve.

## Le remplissage

Le remplissage des bouteilles doit être effectué par une personne détenant un certificat de compétence en ce domaine. Lors du remplissage, vous pouvez vérifier si le préposé au remplissage détient ce certificat en lui demandant de vous le présenter.

## Mesures d'urgence

Même si les barbecues au propane sont très sécuritaires, il arrive parfois qu'une négligence ou un oubli cause un accident. Dans ce cas, veuillez observer les consignes de sécurité suivantes :

### INCENDIE DE PROPANE

1. Évacuez les lieux immédiatement;
2. Téléphonnez au service des incendies;
3. N'essayez pas d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer le robinet de la bouteille.



## Renseignements

**Pour plus d'information concernant la sécurité des barbecues**, communiquez avec votre distributeur de propane, l'une de nos directions territoriales ou notre Centre de relation clientèle.

### **Direction territoriale de l'Est-du-Québec**

800, place D'Youville, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5S3  
Sans frais : 1 800 361-0761  
Télécopieur : 418 646-5430  
[quebec@rbq.gouv.qc.ca](mailto:quebec@rbq.gouv.qc.ca)

### **Direction territoriale du Nord-Ouest**

1760, boul. Le Corbusier, 1<sup>er</sup> étage  
Laval (Québec) H7S 2K1  
Téléphone : 450 680-6380  
Sans frais : 1 800 361-9252  
Télécopieur : 450 681-6081  
Sans frais : 1 866 867-8135  
[laval@rbq.gouv.qc.ca](mailto:laval@rbq.gouv.qc.ca)

### **Direction territoriale du Sud-Ouest**

201, place Charles-Lemoyne  
Bureau 3.10  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : 450 928-7603  
Sans frais : 1 800 363-8518  
Télécopieur : 450 928-7684  
Sans frais : 1 866 283-1115  
[longueuil@rbq.gouv.qc.ca](mailto:longueuil@rbq.gouv.qc.ca)

### **Centre de relation clientèle (CRC)**

545, boul. Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2M 2V2  
Téléphone : 514 873-0976  
Sans frais : 1 800 361-0761  
Télécopieur : 514 864-2903  
Sans frais : 1 866 315-0106  
[crc@rbq.gouv.qc.ca](mailto:crc@rbq.gouv.qc.ca)

Régie  
du bâtiment

Québec 